

GRANDS PRIX
DES JARDINS
de la culture
D E L A N A U D I È R E

GUIDE
D'INFORMATION

ÉDITION 2020



Culture Lanaudière

L'heure est à l'inscription. L'appel de candidatures des Grands Prix Desjardins de la culture est lancé.

Artistes, artisans, travailleurs culturels, créateurs, bénévoles, ambassadeurs, entrepreneurs sympathisants et commanditaires, nous attendons vos propositions.

Les disciplines sont toutes représentées et les intervenants qui supportent les arts et la culture se verront aussi récompensés.

15 catégories

20 250\$

Pour déposer une candidature

Il vous suffit d'indiquer sur le formulaire en ligne le nom et les coordonnées du candidat que vous souhaitez proposer, la catégorie dans laquelle vous désirez l'inscrire et un court texte (maximum 250 mots ou 2 000 caractères) nous indiquant pourquoi, à votre avis, ce candidat mérite qu'on lui décerne un prix. Le tout doit être accompagné de votre nom et de vos coordonnées. Un candidat peut soumettre lui-même sa candidature.

Les participants peuvent être inscrits dans autant de catégories que souhaitées.

Tous les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus et être résident de Lanaudière.

Modalités de sélection

Le mode de sélection passe par trois étapes distinctes :

Première étape

La période des mises en candidature débute le **12 février 2020 et fermera le 1^{er} avril 2020**. Un premier jury, composé de pairs, retiendra une liste de cinq à dix participants par prix. Ces candidats devront remplir le formulaire du deuxième tour. Pour chacun des prix, le détail des documents à transmettre sera mentionné.

Deuxième étape

Les candidatures du deuxième tour devront être déposées au plus tard le **1^{er} juin 2020** où un deuxième jury retiendra trois candidatures par prix. Avant d'accéder au jury final, les trois candidats devront fournir les documents complémentaires requis.

Les finalistes sont alors connus. Pour ces candidats, un rendez-vous sera fixé afin de procéder au tournage des capsules vidéo présentées le soir du gala. Le dépôt du document final qui sera remis au jury identifiant le lauréat, est le **31 juillet 2020**.

Troisième étape

À l'exception du Prix du CALQ qui a sa propre démarche de mise en candidature, le jury final, composé de pairs provenant de l'extérieur de la région, couronnera un lauréat pour chacun des prix. Aucun gagnant ne sera prévenu à l'avance. Ainsi, nous recommandons aux candidats mis en nomination de s'assurer d'avoir un représentant au gala s'il ne peut lui-même y être.

Les Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière sont une initiative de Culture Lanaudière qui vise à souligner le travail des artistes, des artisans, des bénévoles et des partenaires culturels. Ce gala participe à l'essor d'un secteur en pleine effervescence et contribue à renforcer l'identité et la fierté d'être Lanaudois.

**LE GALA SE TIENDRA LE 23 OCTOBRE 2020
À LA SALLE ALPHONSE-DESJARDINS À REPENTIGNY**

1. Prix CALQ – Créateur de l'année

Ce prix, assorti d'un montant de 10 000 \$, vise à reconnaître un artiste ou un écrivain de Lanaudière qui se démarque par le dynamisme de son parcours et l'excellence de son œuvre. <https://www.calq.gouv.qc.ca/prix-et-distinction/artiste-de-lannee-dans-lanaudiere/>

2. Prix Ambassadeur Télé-Québec

La direction régionale de Télé-Québec Mauricie-Centre-du-Québec-Lanaudière veut souligner l'apport exceptionnel d'un artiste, artisan, collectif ou organisme qui s'est démarqué sur la scène internationale. Il peut s'agir d'exposition, de performance, ou de présentation d'œuvre. Les artistes qui déposeront leur candidature devront avoir à leur actif des réalisations marquantes au Canada ou à l'étranger. Toutes les disciplines sont admissibles.

3. Prix Musique

Ce prix est remis à un artiste ou un collectif d'artistes qui s'est démarqué par l'excellence et la créativité de son talent. Ce prix est ouvert à tous les styles de musique, incluant la chanson.

4. Prix Arts de la scène (sauf musique)

Ce prix est remis à un artiste ou un collectif d'artistes qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent en art de la scène que ce soit la danse, le théâtre, les arts du cirque, le slam ou bien l'humour. Ce prix exclut, par contre, les artistes en musique et en chanson.

5. Prix Jeune public

Ce prix récompense un artiste ou un collectif d'artistes qui a comme public les jeunes, c'est-à-dire les 18 ans et moins. Par la qualité de ses productions, il a su démontrer que les jeunes ne sont pas que le public de demain, mais surtout un public d'aujourd'hui. Toutes les disciplines sont admissibles.

6. Prix Émergence – Arts de la scène

Ce prix vise à promouvoir la carrière artistique des créateurs émergents en soulignant leur effort à développer une démarche personnalisée et originale. Ce prix s'adresse uniquement aux artistes, groupes ou collectifs de la discipline arts de la scène. Seuls les candidats ayant 6 ans ou moins de pratique artistique depuis leur première réalisation professionnelle peuvent être considérés comme faisant partie des artistes en émergence lanauoise.

7. Prix Arts visuels - métiers d'art

Ce prix est remis à un artiste qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent.

8. Prix Littérature

Ce prix est remis à un écrivain qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent.

9. Prix Innovation - numérique

Ce prix récompense un artiste ou un collectif d'artistes qui a réalisé, au cours des trois dernières années, un projet faisant preuve d'une vision artistique originale, qui inclut un volet numérique, en regard de sa discipline. Ce projet aura contribué au dépassement innovant dans sa discipline.

10. Prix Patrimoine

Ce prix récompense un individu, un organisme, une municipalité ou une MRC qui a mis sur pied, depuis maximum trois ans, un projet mettant en valeur le patrimoine lanaudois. Pour parvenir à sa mise en valeur, certains moyens peuvent être utilisés comme la méditation, la protection, la restauration et la conservation. Cette catégorie est ouverte à une série d'activités en patrimoine : historique, bâti, vivant, archéologique, ethnologique, religieux ou archiviste.

11. Prix Éducation

Cette catégorie s'adresse à un professeur, un enseignant ou un artiste (programme culture éducation, formation en mode public ou privé), d'une ou l'autre discipline artistique, qui a su se démarquer auprès de la clientèle lanaudoise en lui insufflant le goût des arts et de la culture.

12. Prix Municipalité culturelle

Ce prix est remis à une municipalité qui a su démontrer, par des efforts tangibles, qu'elle accorde une place de choix au fait culturel.

13. Prix Coup de cœur Desjardins

Ce prix est remis à un individu qui a su charmer le public Lanaudois par ses réalisations dans la dernière année. Toutes les disciplines sont admissibles.

14. Prix Robert-Lussier Bénévolat - Individu

Ce prix s'adresse à un individu qui contribue bénévolement au maintien et au développement des arts et de la culture dans la région de Lanaudière.

15. Prix Robert-Lussier Bénévolat - Groupe

Ce prix s'adresse aux groupes qui contribuent bénévolement au maintien et au développement des arts et de la culture dans la région de Lanaudière.

FORMULAIRE DISPONIBLE AU

WWW.CULTURELANAUDIERE.QC.CA/GRANDS-PRIX/FORMULAIRE

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

TÉLÉPHONE : 450-753-7444, POSTE 21

SANS FRAIS : 1-866-334-7444

COURRIEL : COMMUNICATION@CULTURELANAUDIERE.QC.CA